



59^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la liberté d'opinion et d'expression

Genève, le 18 juin 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport.

Nous partageons sa préoccupation face aux menaces croissantes qui pèsent sur le droit à la liberté d'expression et sur la confiance dans les processus électoraux.

Des élections libres, équitables et transparentes reposent sur le droit à la liberté d'expression et l'accès à des informations fiables. Ces droits sont fragilisés par la manipulation de l'information, la montée des discours haineux et le recul de l'indépendance des médias.

Nous sommes particulièrement inquiets par l'utilisation de la désinformation ciblée et de la répression transfrontalière, ainsi que le recours croissant aux coupures d'Internet pendant les périodes électorales. Le rapport indique que les femmes sont confrontées à des niveaux extrêmement élevés de violence sexiste et de désinformation sexiste, dans le but de discréditer leur travail ou de les exclure de la vie publique.

La Suisse plaide pour un accès libre à Internet et pour des mesures efficaces contre la désinformation. Elle rappelle qu'il est nécessaire de promouvoir un environnement propice à la liberté, à l'indépendance, au pluralisme et à la diversité des médias, ainsi qu'à la sécurité des journalistes.

Madame la Rapporteuse spéciale, comment renforcer les synergies entre États, société civile et acteurs technologiques pour garantir un espace numérique pluraliste et sécurisé pendant les élections ?

Je vous remercie.